



Association Tarz Héol

8 La Vraie Croix 56270 Ploemeur - tarzheol56270@gmail.com

Ploemeur le 11 Octobre 2024

Consultation sur le réaménagement du front de mer et des espaces publics de Fort Bloqué de septembre au 14 Octobre 2024

Le projet prévoit

- * d'apaiser le Boulevard de l'océan et de sécuriser les flux avec un espace à chacun , une piste cyclable bidirectionnelle en site propre, large de 3 m en enrobé clair ainsi qu'un chemin côtier large d'au moins 2.50 m en sable stabilisé avec des surlargeurs permettant l'installation de bancs, transats, tables et en séparation avec la chaussée, une bande plantée d'espèces pionnières du littoral.*
- * la suppression totale des stationnements du front de mer côté océan*
- * la requalification des espaces publics et du front de mer de Fort-Bloqué*
- * hors espace remarquable l'aménagement d'aires de stationnement*
- * dans le cœur de Fort-Bloqué la requalification d'une grande place arborée animée par les commerces et rendant possible les évènements.*

Observations de Tarz Heol sur les objectifs

Tarz Heol approuve l'amélioration esthétique du littoral de Fort Bloqué attendue par ce projet, la suppression du stationnement sur le front de mer, la séparation cyclos, piétons et voitures sur le boulevard de l'océan jusque la limite de la commune de Guidel proche de la base nautique ainsi que l'aménagement de la rue des glycines.

Des réserves sur le projet

* Vu le flux de voitures l'été, les grands week end de l'année, les samedis et dimanches hors saison, il n'est pas sûr que la circulation soit apaisée boulevard de l'Océan. Quelle sera la limite de vitesse sur cet espace ? Quels moyens pour la faire respecter : obstacles visuels, rétrécissement de la voirie, nature de l'enrobé indiquant que c'est un espace de partage avec d'autres usagers de la voirie...Il est dommage de n'avoir **aucun chiffre de flux de voitures** selon les moments de la semaine et de l'année car nous sommes dans une zone très circulante. Est ce que l'enrobé choisi permettra de limiter le bruit de la circulation vu la proximité de la place arborée, des piétons et des vélos ?

* **incohérent de ne pas avoir de grands plans lisibles par tous et surtout avec des dimensions.** Nous n'avons qu'un plan en coupe de la voie piétons-vélos qui nous donne des dimensions. Cela ne permet pas la bonne compréhension du projet par les citoyens, dommage si on veut une réelle consultation.

* les photos qui servent d'illustration aux projets sont biaisées. Exemple la place des Goémoniers et le plateau piéton où comme par magie il n'y a aucune voiture à circuler sur la rue à côté des vélos et des piétons...quand on connaît l'importance du passage de voitures même en saison creuse !

* L'érosion du trait de côte est à peine évoqué en une phrase ! *« dans l'optique de préserver le trait de côte, le projet s'installe à distance de la rive actuelle marquée par une ganivelle de bois. Le chemin piéton s'éloigne de la rive. La part végétale est augmentée et les eaux pluviales sont gérées prioritairement en infiltration avec une attention pour ne pas accroître le phénomène d'érosion des dunes »*

Nous connaissons pourtant l'élévation prévue et chiffrée du niveau de la mer et l'attaque du trait de côte par des tempêtes plus fortes orientées sud et sud ouest (voir la forte érosion fin 2023). Dépenser une somme importante en travaux d'embellissement sans en tenir compte est incohérent en 2024. Que deviendra la piste piétons aménagée si le trait de côte recule fortement dans 10ans, 20 ans...?

* des algues vertes se déposent sur la plage à l'est du Fort au niveau du port, elle ne sont pas évoquées alors qu'elles occasionnent une gêne olfactive très importante pour tous les usagers plusieurs mois de l'année (riverains, usagers des commerces, piétons, vélos, promeneurs sur la plage, usagers du port...) Quelle en est la raison ? Quelles actions mener pour diminuer le développement de ces algues vertes ? Vu le budget de ce projet de réaménagement au droit de cette zone d'échouage d'algues vertes, il nous semble logique et cohérent de trouver des réponses à cette dégradation environnementale.

* Le montant des travaux semble important alors qu'il faudra dans le même temps dépenser de l'argent public pour essayer de protéger de l'érosion le trait de côte. Les finances publiques se réduisent et nous ne connaissons pas la ventilation de ce budget qui pourrait sans doute être moins important puisqu'il s'agit surtout d'une amélioration esthétique à visée touristique.

* Nous regrettons que du stationnement soit prévu au milieu de la place des goëmoniers même si c'est sur le côté. Il aurait été plus logique de laisser le stationnement au fond vers la rue de Guidel ou de laisser cette place sans voitures pour tous les usages : enfants, familles, personnes âgées avec une liaison piétonne jusque la mer. Les loisirs actuels sont à préserver car ils permettent une mixité sociale et des loisirs pour tous : pétanque, jeux de ballon en famille. Il est utile de préserver les arbres existants (le projet semble le prévoir) avant d'en planter d'autres.

*Il vaudrait mieux trouver d'autres lieux de stationnement que la place des goëmoniers (allée des naïades ? un espace en stabilisé derrière le bar le petit baigneur comme cela a été fait par Lorient Agglo avec les parkings côté droit de la route Lomener-Guidel Plages – autres lieux dans le Fort Bloqué ? ...). Prévoir des places en zone bleue en complément des 6 places minute cela pour éviter des voitures ventouses. Dommage aussi de prévoir des places de parking sur un espace enherbé, pas très pédagogique que de laisser des voitures sur de l'herbe qui de toute façon ne va pas rester longtemps en herbe en été sec avec beaucoup de stationnement et de manœuvres pour se garer. Le réaménagement de la rue des glycines est positif vu l'état actuel de la rue.

* Nous n'avons pas la vision globale de l'usage de la voiture dans ce lieu (flux passant et flux restant) : part des habitants qui se déplacent, des personnes qui s'arrêtent pour les commerces ou pour la plage, des voitures qui ne font que traverser ce lieu (promenade en voiture le long de la mer), usages l'hiver ou l'été...

* Aucune alternative n'est présentée pour réduire l'usage de la voiture et les besoins de stationnement au Fort Bloqué ? Est ce qu'on peut améliorer les cadencements et les lignes de bus, prolonger la piste cyclable Ploemeur-Fort Bloqué directe et sécurisée jusque la plage pour que adultes et enfants l'utilisent avec tout type de vélo (il manque le tronçon Kermorvezen – Fort Bloqué),

* Le parking en épi de 8 places près du rond point n'est pas bien étudié : il y a incohérence entre les pages 27 (indique 8 places en épi) et 35 (affiche 9 places en longitudinal). L'accès oblige à couper la circulation 2 fois, en venant du centre ville et en sortant vers le Courégant. Les 8 places en épi ne sont pas dans le bon sens : il faut couper le flux Fort Bloqué-centre ville – si une voiture recule pour sortir de son stationnement risque de blocage sur la route – et en sortant on ne peut aller que vers le Courégant.

Nous vous remercions pour votre attention et la prise en compte de nos observations pour l'élaboration finale de ce projet.

Association d'environnement TARZ HEOL Ploemeur

Total 3 pages